# Informations générales

Email de contact : anais.rinnert@haut-rhin.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 20 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin

Si protocole de préfiguration : date de signature : 21 juin 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Nom: Grand Est, nature: region, SIREN: 44
* Collectivité européenne d’Alsace
* Nom: CC de la Vallée de Saint-Amarin, nature: CC, SIREN: 246800205
* Nom: PETR du Pays Thur Doller, nature: PETR, SIREN: 200049583

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PCAET
* PLUI
* Projet alimentaire territorial
* SCOT
* CPER
* SRADDET

Liste des contrats figurant dans le CRTE : Plan Offensive Croissance Emploi

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Territoires d’industrie
* France services
* Avenir montagne

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Renforcement des services publics et de la cohésion sociale
* Renforcement d’une économie productive locale
* Stratégie globale de transition écologique

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Non

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Restauration et alimentation durable
* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Opération de requalification (friches…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Ecologie industrielle et économie collaborative
* Emploi et Insertion
* Tourisme durable
* Economie, production et consommation durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Efficacité énergétique
* Mobilités douces
* Culture et patrimoine
* Sport
* Loisirs
* Santé et soins
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Accès à un logement de qualité
* Production d’énergies renouvelables
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 27

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 20

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Préfet du Haut-Rhin
* Nom: Grand Est, nature: region, SIREN: 44
* Collectivité européenne d’Alsace
* Nom: CC de la Vallée de Saint-Amarin, nature: CC, SIREN: 246800205

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Circuits courts agricoles
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Sensibilisation et animation de la transition
* Tourisme durable

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Non

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale :

* PETR
* PNR

Mobilisation d’une ingénierie externe :

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€